



LA SPECIALITE DANSE AU LYCEE FRANCOIS PREMIER

Associant le ministère de la culture et de la communication, la **DRAC Haute Normandie, le Rectorat de Rouen** et le **PHARE** (Centre Chorégraphique National du Havre, Haute Normandie), l'enseignement de la danse est proposé aux élèves du Lycée François 1^{er} du Havre en spécialité depuis la rentrée 2004.

Proposé à titre **optionnel à partir de la 2^{nde}**, cet enseignement qui complète et enrichit la formation dispensée au lycée peut être poursuivi dans le cycle terminal de la **voie générale** au titre d'un **enseignement de spécialité du domaine artistique** dont la vocation n'est pas de préparer spécifiquement aux métiers de la danse.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DE LA SPÉCIALITÉ DANSE ?

(Arrêtés du 17-1-2019 publiés au BO spécial n° 1 du 22 janvier 2019 et du 19-7-2019 publiés au BO spécial n° 8 du 25 juillet 2019)

Cet **enseignement de spécialité** vise 3 finalités principales :

- ① Aborder l'art de la danse par une approche à la fois sensible et scientifique qui prend en compte la diversité de ses esthétiques et de ses pratiques
- ② Acquérir des outils et des méthodes pour porter un regard éclairé sur l'art de la danse et nourrir une pensée critique
- ③ Construire son parcours de formation artistique singulier par les expériences variées vécues en danse et dans les autres arts

*Les enseignements de spécialité sont choisis en seconde dans la perspective d'un **parcours en voie générale** vers la classe de première (3 enseignements de spécialité) et de terminale (2 enseignements parmi les trois initiaux). À l'issue de la classe de première, les élèves précisent les deux enseignements de spécialité qu'ils garderont en terminale pour les approfondir et conforter la suite de leur parcours. Si la spécialité n'est suivie qu'en 1^{ère}, elle fait l'objet en fin d'année d'une épreuve d'E3C comptant pour 5 % du baccalauréat ; si elle est continuée en terminale, elle tiendra une place non négligeable dans l'emploi du temps de l'élève et dans l'obtention du baccalauréat (coefficient 16/100 + lien avec le grand oral affecté d'un coefficient 10)*

DEBOUCHES

Le potentiel créatif et la mise en projet développés dans cette spécialité sont recherchés à la fois dans les formations supérieures et dans les futurs métiers : c'est **une plus-value pour de nombreuses formations pas forcément artistiques.**

L'approche des diverses techniques corporelles ainsi que les connaissances en histoire de la danse en lien avec les autres arts, donnent des atouts indéniables pour une entrée post bac dans les filières de formation aux métiers de danseur-interprète, de professeur de danse et aussi qu'aux formations menant à la médiation culturelle, la programmation, la production ou l'administration du spectacle vivant

L'ouverture sur le monde, la confiance et l'autonomie acquises pendant leur cursus font des élèves danseurs des étudiants adaptés aux exigences du supérieur.

COMMENT S'ORGANISE CET ENSEIGNEMENT ?

D'une durée hebdomadaire de 4 heures en 1ère et de 6 heures en terminale, cet enseignement de spécialité peut être cumulé avec l'**option facultative** et la pratique de la danse dans le cadre de l'**association sportive** (plusieurs titres de champions de France UNSS dont 2019 et 2020).

La démarche pédagogique mise en œuvre est ancrée sur **la pratique et la théorie**, le tout adossé à **des partenariats.**

- ✓ **La pratique** où l'élève étudie les fondamentaux du mouvement dansé et les règles de composition chorégraphique. Les cours pratiques l'engagent dans un travail technique, mais aussi dans un travail de recherche sur le mouvement, la composition, l'interprétation individuellement et en groupe. Les élèves de la section danse participent à tous les temps forts du lycée et sont régulièrement inscrits dans des projets à différentes échelles (« Révèle ton patrimoine », « Rock Challenge », « Projet Africa »...)
- ✓ **La théorie, composante culturelle** de la spécialité, est enseignée en étroite relation avec la pratique : les élèves étudient des oeuvres chorégraphiques du patrimoine et de la création contemporaine en les replaçant dans les contextes historiques de la danse, de l'art et de la société. Ils peuvent ainsi se construire des références solides, sortir des idées convenues, apprendre à nuancer leur propos, à argumenter leur choix.
- ✓ **Le partenariat** principal est établi avec Le PHARE, Centre Chorégraphique National du Havre, Normandie (Madame E. VO DINH, Directrice) dont l'équipe est engagée dans une collaboration étroite avec Corinne DELAIRE, l'enseignante responsable de la section pour construire et enrichir le projet. D'autres partenaires artistiques et culturels sont régulièrement associés au projet notamment La scène nationale le Volcan.

Ces partenariats qui font vivre aux élèves de multiples expériences (ateliers, stages, spectacles, visites conférences, rencontres et temps de discussion avec des artistes...) permettent à chaque élève en dialogue avec d'autres langages artistiques (musique, arts plastiques, cinéma, théâtre, littérature...) d'enrichir ses connaissances, ses compétences de danseur et compositeur et d'aiguiser son regard de spectateur.

Au baccalauréat, la spécialité (coefficient 16/100) est composée de deux parties de même poids :

1. **Une partie écrite** (épreuve de 3 h 30) avec deux sujets au choix :

- une composition sur un sujet relevant de la culture chorégraphique.
- une analyse de documents (vidéos, textes, iconographies).

2. **Une partie orale et pratique** organisée en deux temps : 10 minutes de présentation chorégraphique, notée sur 12 points + un entretien avec le jury visant à expliquer la démarche artistique à l'aide d'un carnet de bord (cette partie de l'épreuve est notée sur 8 points).

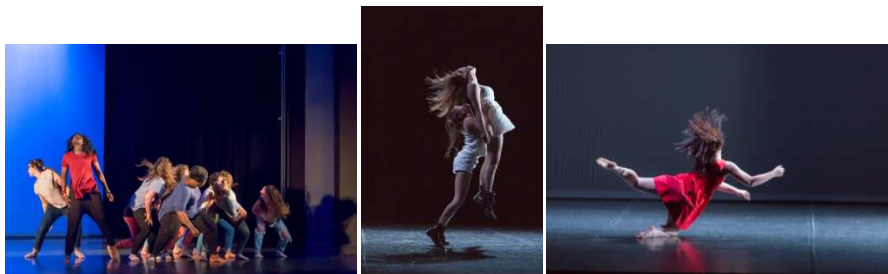
A QUI S'ADRESSE L'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ DANSE ?

Tous les élèves qui s'intéressent à la danse et aiment l'art peuvent prétendre suivre cet enseignement.

Un bon niveau de pratique en danse est souhaitable mais non obligatoire. Il n'y a pas de pré requis technique (les débutants sont acceptés) néanmoins il est indispensable d'avoir une bonne condition physique pour pouvoir s'adapter aux exigences du travail corporel. Il est surtout attendu un esprit d'ouverture et de la curiosité pour l'art sous toutes ses formes ainsi que des capacités de travail et d'engagement dans des projets collectifs qui nécessitent de l'autonomie et de la disponibilité.

Conditions d'accès

La capacité d'accueil de la spécialité est de 24 élèves. Elle est accessible à tous les élèves selon les modalités définies académiquement.



<https://www.youtube.com/watch?v=imKtFqj7gKs>